

lésé par l'Etat dans ses biens ou sa liberté, de poursuivre le gouvernement est une précieuse prérogative qui a été concédée à ses sujets par Charles Ier, roi d'Angleterre, en 1628.

6<sup>o</sup> LOIS FRANÇAISES. — Par le traité de 1763, les lois françaises ont été laissées aux Canadiens. Aujourd'hui, notre droit civil est le vieux droit que possédait la France avant la révolution, sauf quelques articles du Code Napoléon. La législature de Québec, ayant seule le droit de faire des lois civiles pour la province, a naturellement amendé, depuis quelques années, nos anciens statuts qui n'étaient plus de convenance. (1).

L'ancienne législation de la Nouvelle-France se retrouve dans les trois volumes des *Edits et Ordonnances*, dans les six volumes des *Jugements et délibérations du conseil supérieur* et dans les ouvrages de Masère, Cugnet et Perreault, commentateurs de notre ancien droit.

C.-J. M.

### Les maisons d'éducation de Québec à l'Exposition de Chicago

(OPINION DES JOURNAUX)

#### II

ECOLE NORMALE LAVAL (2)

(De l'*Etendard*)

Mardi dernier congé général accordé aux élèves de l'École Normale Laval, et exhibition publique des objets classiques qui figureront à l'Exposition

(1) Notre droit criminel est le droit commun d'Angleterre, introduit au Canada en 1774, tel que modifié de temps à autre par les lois du Parlement fédéral, qui a d'une manière exclusive tous les pouvoirs en cette matière.

(2) Voir le numéro précédent de l'*Enseignement primaire*.

de Chicago. J'ai voulu aller examiner cette exhibition. J'en suis revenu enchanté, fier pour mon pays des réformes que l'enseignement y a subies depuis un quart de siècle, orgueilleux des progrès qu'il annonce pour l'avenir.

(Suit une longue et intelligente description de l'exposition classique).

Enfin, c'est fini. Nous venons d'assister à un vrai régal pédagogique servi par des maîtres experts, et dont nous conserverons longtemps le goût délicieux.

### MONASTÈRE DES URSULINES

(De l'*Electeur*)

Nous remarquons au passage une série de cahiers de dessins, gradués d'après une méthode américaine. D'autres cahiers, intitulés : *Echos du cloître ou Papillon littéraire*, sont très intéressants à feuilleter ; comme la série remonte à plusieurs années en arrière, plus d'une visiteuse, aujourd'hui grande dame, a peut-être eu le plaisir de revoir les jolies choses qu'elle écrivait jadis au fond de son couvent. Les manuscrits aristocratiques qui emplissent ces pages charmantes témoignent de l'éducation distinguée qui se donne dans cette maison. Le pensionnat des Ursulines, avec son âge vénérable, plus de 250 ans, garde toujours ce cachet de distinction qui y attire les riches héritières.

Mais ce qui devait surtout capter l'attention du prosaïque démocrate qui trace ces lignes, c'est la modeste collection envoyée par le sous-pensionnat de Roberval. Les Ursulines savent plier leur enseignement aux conditions du milieu plus populaire où elles sont allées planter leur tente sur les bords du Lac St-Jean. Cette tente, hâtons-nous de le dire, n'est ici qu'une figure de style ; en réalité, c'est une fort belle construction en pierre, d'après les plans d'un architecte distingué, M. F. X. Berlinguet.

C'est de là que viennent ces produits d'industrie domestique étalés sur cette table. Mentionnons d'abord un carton montrant le fil de lin du lac St-Jean à ses différentes périodes : filé, blanchi, puis tricoté au crochet en jolis dessus qui défieront l'œuvre du temps. Nous notons ensuite : des pièces d'ouvrages au métier (laine et coton), l'une signée Maria Villeneuve (13 ans), une autre Anna-Marie Martin, même âge ; une chaude, moëlleuse couverture en belle laine bien étoffée, ouvrage d'Elise Gosselin, qui prétend n'avoir que 10 ans (est-ce bien possible, mademoiselle ?) ; un tapis à carreaux, signé Eveline Bilodeau ; une collection de serviettes en fil brut et blanchi, faites au parfait ; des ou-